



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de
Pressagny l'Orgueilleux

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 027-212704779-20260615-DL352026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **05 juin à 20h00** - Date de convocation : **01^{er} juin 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Mme BIOULAYGUES**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Étaient présents : Mmes, Mrs. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, INIGO, LOCHON, MAGNAUDEIX, TRESGOTS, BIOULAYGUES, LONGIN, PAQUET, POUJOULY, PERSIL formant la majorité des membres en exercice

Était absent : M. WECKSTEIN (pouvoir à Mr MAINGUY), M. GRASSAT (pouvoir à Mme POUJOULY), Mme LE LAN-LE-LUYER (pouvoir à Mme PAQUET)

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU CAUE -DL35/2026

Monsieur le Maire évoque la nécessité de réaliser une mission complémentaire du CAUE.
suite à la présentation du nouveau projet de l'architecte travaillant sur le projet «Croix Rouge ».
Cette mission d'analyse et de conseil sur la rédaction du projet de cession et d'un montant de 1200 euros.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches permettant la réalisation de cette opération.

Après délibération,

Vote : approuvé à l'unanimité

BIOULAYGUES Fanny

Fait et délibéré en séance publique les jour,mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 05 juin 2026

Le Maire, Pascal MAINGUY

